

FICHE DE POSTE

Accompagnant Educatif et Social – Aide Médico Psychologique

FOYER DE VIE « LES PARDALETS »

LIEN HIERARCHIQUE

Il exerce ses missions sous l'autorité du Directeur et du Chef de Service.

MISSIONS

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'adultes et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne.

FONCTIONS

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés.

Il établit une relation attentive de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).

Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne qu'elle soit verbale ou non verbale.

Il participe à son bien-être physique et psychologique dans les différentes étapes de sa vie. Il contribue à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.

Il intervient au sein d'un « équipe pluri-professionnelle et inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec les familles et les aidants.

Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement et de l'aide proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne.

REFERENTIEL D'ACTIVITÉS

- ❖ **Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale**
- ❖ **Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité**
- ❖ **Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés**
- ❖ **Participation à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne**